

Un cas concret d'exercice atomique

Autor(en): **Perret, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **100 (1955)**

Heft 4

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342655>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

danger, que signalent des autorités en la matière, est de voir l'*infanterie*, restée malgré tout la reine des batailles, affaiblie par des armes qui l'alourdissent et la privent d'un élément essentiel, à l'attaque comme à la défense, le simple fusilier.

Colonel E. LÉDERREY

SOURCE DES ILLUSTRATIONS

Les clichés des figures 1 et 2 ont été reproduits avec l'aimable autorisation du Ministère de la Défense nationale, à Bruxelles, éditeur de la revue mensuelle *L'Armée, La Nation*, où elles ont paru dans le numéro de février 1955. — Les clichés des figures 3 et 4 ont été gracieusement mis à notre disposition par le *Berner Tagblatt*, Berne. Nous devons les données et les croquis concernant le canon Bofors à l'obligeance de l'Aktiebolaget Bofors (Suède).

Un cas concret d'exercice atomique

Dans le numéro d'août 1954 de la « Revue militaire d'information », le chef de bataillon Dupont a eu l'idée d'imaginer l'« anticipation » du combat d'une compagnie dans la bataille atomique future. Ce n'est d'ailleurs pas œuvre de pure imagination, car le « récit supposé » fait par un capitaine représente la transposition dans le domaine pratique et dans le cadre de petites unités, des prescriptions des nouveaux règlements sur les armes spéciales et sur la détection et l'évaluation des dangers radioactifs.

Le thème général situe cet exercice dans une guerre de mouvements de grande amplitude, puis le localise à l'attaque d'une position ennemie par le bataillon. Non seulement l'adversaire, en retraite, peut à tout moment faire usage d'engins nucléaires par fusées autopropulsées et à vitesse supersonique, mais encore le haut-commandement a décidé d'appuyer la

progression en cours par des bombes atomiques, afin de hâter la désorganisation de la position de repli de l'ennemi. Donc, la guerre atomique de part et d'autre.

Le récit en crée l'ambiance. Les hommes durant la matinée s'activent à approfondir et agrandir dans le fond leur trou individuel, puis à en ajuster la couverture afin qu'elle s'harmonise bien avec le terrain environnant et qu'elle constitue éventuellement un écran protecteur contre les effets de la bombe, particulièrement l'éclair et le souffle. L'après-midi est consacré à l'entretien des armes ; mais les hommes qui éprouvent le besoin de se détendre après les dures journées de marche et de combat, veulent constamment sortir de leurs abris ; il faut user d'autorité pour les y faire rester. L'affaire se passant en février, ils ne sont pas tentés de se mettre torse nu, ce qui serait la pire imprudence sous menace atomique.

Dans la soirée parvient l'ordre d'attaque pour le surlendemain. Le chef de bataillon en fait part à ses capitaines et leur indique que deux bombes atomiques, équivalentes à 20 000 tonnes d'explosif TNT, seront lancées deux minutes avant le moment de l'attaque à 600 m. au-dessus de la position ennemie ; d'autres bombes éclateront au sol sur les arrières de cette position et éventuellement sur une deuxième position. Les points d'éclatement des bombes sur la première position ont été calculés de manière que les troupes amies, à l'abri des trous, échappent aux effets. La distance à considérer pour le type de bombe en question est de 1850 m., majorée de 500 m. en raison d'un écart possible. Ainsi les éléments les plus avancés de l'ennemi, s'ils sont bien abrités, seront eux aussi, encore partiellement en état de combattre, du moins à 50 %.

Les commandants de compagnies, assistés de l'officier « armes spéciales », étudient la situation. Les points d'éclatement des bombes ont été marqués sur la carte et entourés de deux cercles de rayons de : 1300 m. (limites des dommages modérés) et de 2000 m. (limite des dommages légers) ; ceci valant pour personnel abrité, par temps brumeux pour le

premier cas, et clair pour le second. En outre, il n'est pas à prévoir de contamination persistante du terrain pour une bombe éclatant en l'air. Le commandant de la compagnie considérée (3^e) constate que sa zone d'action se situe entre les deux bombes, mais en dehors des cercles des dommages modérés. Cependant les effets seront à peu près les mêmes pour chacun des belligérants ; l'attaque devra donc mettre à profit au maximum le désarroi de l'adversaire.

Le chef de bataillon précise également que les positions de l'ennemi les moins touchées seront prises sous le feu de l'artillerie et des mortiers. Il indique que le problème sera tout différent pour les bombes éclatant au sol, à environ une dizaine de kilomètres à l'arrière ; en effet, outre la destruction d'un village, le cratère de l'explosion aura 100 m. de profondeur et 400 m. de diamètre ; le sol sera contaminé pendant de longues heures et la progression ne pourra avoir lieu qu'en appliquant strictement les mesures de sécurité. L'officier « armes spéciales » indique les degrés de contamination à envisager ; ceux-ci très variables selon la nature du sol, la profondeur de pénétration de la bombe, et les vents, diminuent selon des tranches de 2, 4 et 7 heures. Cet officier mettra en œuvre une équipe de détection, munie des appareils nécessaires. La radioactivité est comptée en roentgens : jusqu'à 25, il n'y a aucun risque pour le personnel ; de 25 à 50, l'efficacité au combat n'est pas réduite ; à 100, dit seuil d'action, le danger reste faible, mais la troupe devra être mise au repos moins d'une semaine après l'irradiation ; enfin il faut éviter d'exposer le personnel à plus de 100 roentgens.

Le chef de bataillon ordonne également le secret le plus absolu. L'intervention atomique ne devra être communiquée à la troupe qu'une heure et demie avant l'heure de l'attaque, en lui rappelant les prescriptions particulières de protection.

Au soir de la veille de l'attaque, la troupe est transportée en camions et vient occuper la base de départ. Immédiatement des trous de 1,3 m. au minimum doivent être creusés. A 0430 le lendemain matin la compagnie est informée de l'appui

atomique. A 0558 les bombes explosent dans un bruit assourdissant. Bien que tout le monde soit blotti dans les trous et ait fermé les yeux, les éclairs sont perceptibles. Et, sept secondes plus tard, le souffle arrache des arbres et commet toutes sortes de ravages. La troupe, quoique un peu stupéfaite par le bruit et les immenses colonnes de fumée qui s'élèvent ensuite, mais ayant été bien orientée, n'a pas subi de dommages.

Deux minutes plus tard l'attaque est déclenchée, tandis que l'artillerie a déjà pris sous son tir les avancées de la position ennemie. La progression s'effectue normalement. A 0900 le premier objectif à quelque 5 km. est atteint. A 0930 un détachement motorisé d'exploitation dépasse l'infanterie. A la 3^e compagnie, ainsi qu'au bataillon revient maintenant la mission de nettoyer le terrain jusqu'au deuxième objectif, à quelque 10 km. plus en avant. Mais à mi-chemin il y aura lieu de franchir la zone touchée par l'explosion atomique au sol, c'est-à-dire radioactivée.

L'officier « armes spéciales » a dressé un croquis de la zone de « retombée des poussières radioactivées », que la compagnie doit traverser. A sa section de tête est adjoint le sous-officier chef de l'équipe de détection et de désinfection. Le matériel mis en œuvre comporte : 1 détecteur de contrôle ; 3 détecteurs d'alerte ; 4 dosimètres de contamination. Aux autres sections et à celle de commandement, suivant en deux échelons, 2 dosimètres. La section de tête parvenue à la limite de la zone contaminée, a éclaté : un groupe est chargé de déterminer la profondeur de la zone ; les deux autres les prolongements de sa bordure, qu'ils signalent en plaçant des panneaux réglementaires.

Les sections de 2^e échelon poursuivent pendant ce temps leur mission de nettoyage. Elles parviennent à la limite de la zone contaminée où se reforme la section de tête. Des indications précises ont été obtenues sur l'intensité de la contamination qui n'atteint pas le seuil dangereux ; un calcul où intervient la distance à parcourir autorise la traversée sous certaines conditions. Les effets spéciaux, pèlerine, bottes, gants,

sont revêtus et les masques placés en position d'alerte. La progression continue pour toute la compagnie au travers de la zone, en renforçant les mesures de détection à la section dont le parcours est le plus proche du point d'éclatement. La section de tête doit également, à la sortie de la zone, en déterminer soigneusement les limites. Un compte rendu, avec croquis et tableau des degrés de contamination relevés, est adressé au bataillon, où il sera exploité par l'officier spécialisé.

A 1400, la zone contaminée est franchie par la compagnie entière. Les effets de protection, ainsi que les cartouches des masques, sont réunis en un dépôt que devront récupérer des équipes spécialisées. Une demande de nouvelles cartouches est adressée d'urgence. La progression reprend jusqu'au deuxième objectif. Il y aura lieu pour l'officier spécialisé d'y faire installer au plus tôt un poste de décontamination : douches et échanges des vêtements, afin d'éliminer tout risque émanant de la radioactivité.

Ce récit a le grand mérite d'illustrer d'une manière très vivante les prescriptions encore peu connues de la guerre atomique et de faire ressortir l'application de celles qui s'imposent dans des cas précis. Toutefois il y manque peut-être quelques réactions d'un ennemi d'une valeur combattive estimée encore à 50 %, pour mettre en relief également les nouvelles difficultés que la lutte atomique vaudra sans doute aux combattants ; les lenteurs aussi, puisque la reconnaissance seule de cette zone contaminée et les mesures à prendre avant et après auront nécessité au moins deux heures.

Lt.-col. J. PERRET
